

PIÈCES À FOURNIR LORS DE VOTRE ADHÉSION À PROFESSION SPORT ET LOISIRS SARTHE

1. La « **fiche renseignements association** » dûment remplie (annexe 2).
2. La « **fiche renseignements salarié** » dûment remplie (annexe 3 sport OU annexe 3 animation OU annexe 3 sans CCN).
3. Fournir le **RIB** de l'association (pour le prélèvement des charges sociales).
4. Le récépissé de la déclaration à la préfecture de l'association
5. Copie des **diplômes** et de la **carte professionnelle** des salariés (sport).
6. Copie recto verso et carte vitale pour chaque salarié.

Pour ceux déjà employeurs :

7. Copie des **bulletins de salaire** depuis le mois de janvier de l'année en cours.
8. Copie des **derniers bordereaux de déclaration** de chacune **des caisses** (URSSAF, PREVOYANCE, RETRAITE) pour avoir les numéros d'adhérents.
9. Copie des **contrats de travail** et des **avenants**.